



HAL
open science

Repenser la Bavière depuis la Suisse : Wilhelm Hoegner à Zurich (1934-1945)

Thomas Nicklas

► **To cite this version:**

Thomas Nicklas. Repenser la Bavière depuis la Suisse : Wilhelm Hoegner à Zurich (1934-1945). Rémi Baudouï; Landry Charrier; Thomas Nicklas. L'émigration politique en Suisse au XXe siècle (1930-1990) : pratiques, réseaux, résonances, 2, Editions et presses universitaires de Reims, pp.75- 92, 2017, Études suisses, ISSN 2606-944X, 978-237496-043-2. hal-02548706

HAL Id: hal-02548706

<https://hal.univ-reims.fr/hal-02548706>

Submitted on 20 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Repenser la Bavière depuis la Suisse : Wilhelm Hoegner à Zurich (1934-1945)

Thomas Nicklas

Université de Reims Champagne Ardenne

Fin décembre 1948, le procureur de Munich Wilhelm Hoegner, simple député à la Diète bavaroise après le retrait de son parti du gouvernement, écrit à son ami Gero von Schultze-Gaevernitz, l'ancien bras droit d'Allen W. Dulles au service de renseignement américain à Berne pendant la guerre, et lui raconte ses ennuis avec la direction du parti social-démocrate allemand, incarné par l'autoritaire Kurt Schumacher. Dans cette lettre, Hoegner fait allusion au mythe de la Suisse libre, berceau du tyrannicide Guillaume Tell, où il venait de passer onze ans de sa vie : « Ich habe nicht über elf Jahre in der freien Schweiz gelebt, um mich am Ende irgend einem Parteityrannen zu beugen¹. » L'ancien chef du gouvernement bavarois y évoque aussi sa marginalisation au sein du SPD, en raison de ses positions fédéralistes, opposées à la ligne centraliste du parti. Certes, sa familiarité avec les services américains, qui date des années bernoises d'Allen Dulles, est un élément qui contribue à élargir le fossé le séparant de ses camarades socialistes allemands. La principale pomme de discorde entre Hoegner et le SPD reste cependant le fédéralisme. En la matière, les idées de l'homme politique bavarois avaient beaucoup évolué. Dans un discours tenu en 1926, le jeune député socialiste à la Diète bavaroise Wilhelm Hoegner avait déclaré son attachement au centralisme démocratique comme

¹ Kritzer, Peter. *Wilhelm Hoegner. Politische Biographie eines bayerischen Sozialdemokraten*. Munich : Süddeutscher Verlag, 1979, p. 274. Pour le destinataire de la lettre : Gerhard Granier, « Gero von Schulze Gaevernitz ». *Baden-Württembergische Biographien*. Vol. 1. Stuttgart : Kohlhammer, 1994, pp. 343-345.

Thomas Nicklas

principe fondamental de la République allemande, tout en condamnant le fédéralisme, dernier rempart des monarchistes et des conservateurs². 36 ans plus tard, en 1962, il déplore, lors d'une intervention à l'Académie politique de Tutzing en Haute-Bavière, la dépréciation des positions fédéralistes dans l'Allemagne d'après-guerre et le déclin des compétences des Länder³. La Bavière, malgré sa tradition étatique millénaire, doit en faire les frais. Entre ces deux dates et ces deux prises de position divergentes se situe la dictature nazie et l'expérience suisse de l'homme d'État bavarois. Pour lui, il s'agit là d'un processus d'apprentissage positif offrant de nouvelles fenêtres d'opportunités⁴.

² *Bayern und das Reich. Rede des Landtags-Abgeordneten Dr. Hoegner auf dem Bezirksparteitag in München.* Munich : Birk, 1926.

³ Il y parle même de l'« incomplétude » de la Loi fondamentale de 1949 qui ne constituait qu'un pis-aller à cet égard : Akademie für politische Bildung Tutzing : Mitteilungen, Folge 7 : Tagung « Idee und Wirklichkeit des Föderalismus in der Bundesrepublik ». 24.-28. April 1962. Tutzing, 1962, p. 13.

⁴ C'est en conformité avec les postulats de la recherche actuelle sur l'exil qui insiste beaucoup sur les aspects positifs de l'apprentissage et de la mobilité qui permettent de briser les rigidités intellectuelles et de voir les problèmes autrement : « Damit würden auch optimistischere Wahrnehmungen von positiven Seiten des Exils möglich werden. Als Lebensform steht es zwar weiterhin für erzwungene Entfremdungen und Entwurzelungen, aber durch seine permanenten Mobilitätsanforderungen und Lernprozesse kann es auch als Chance zur Überwindung ausgetretener Lebenspfade oder steril gewordener intellektueller Verkrustungen angesehen werden » (Krohn, Claus-Dieter/Winckler, Lutz. « Exil, Entwurzelung, Hybridität ». *Exilforschung. Ein internationales Jahrbuch*, 2009, n° 27, pp. VII-X, ici p. IX).

Wilhelm Hoegner à Zurich (1934-1945)

Hoegner et la Suisse (1934-45) : « le pain dur de l'exil »

« Über elf Jahre meiner Verbannung, die Zeit vom 27. Februar 1934 bis 6. Juni 1945, habe ich in der Schweiz zugebracht. Mit meinen Kindern habe ich 'Züridütsch' gelernt. Wir sind in der Schweiz heimisch geworden⁵. » Dans ce chapitre de son autobiographie, parue en 1959 (« Le pain dur de l'exil »), Hoegner se souvient de la tension perceptible entre son intégration mentale et linguistique en Suisse et son statut dégradant de réfugié politique. Député aux parlements de Munich (1924-1933) et de Berlin (1930-1933), sous la République de Weimar, le juriste Hoegner avait dressé à plusieurs reprises un réquisitoire sévère contre le national-socialisme et les responsables du mouvement hitlérien. Il était l'un des instigateurs de la commission d'enquête parlementaire examinant les préliminaires et le déroulement de la tentative de putsch nazi de 1923 à Munich⁶. La capitulation en règle de toutes les institutions allemandes face aux nazis (printemps 1933) l'obligea à fuir la Bavière pour l'Autriche voisine, un premier exil de proximité qui n'allait pas durer longtemps. Profitant avec sa famille de la solidarité des socialistes autrichiens, il obtint un poste comme secrétaire du groupe local du parti social-démocrate à Innsbruck⁷. En éclatant en février 1934, la guerre civile autrichienne contraignit la famille à gagner la Suisse. Reconnus réfugiés politiques par le Ministère public de la Confédération (17 avril 1934), les Hoegner s'installent à Zurich-Wollishofen, dans un immeuble appartenant à une

⁵ Hoegner, Wilhelm. *Der schwierige Außenseiter. Erinnerungen eines Abgeordneten, Emigranten und Ministerpräsidenten*. Munich : Isar-Verlag, 1959, p. 141.

⁶ Kritzer, Peter. *Wilhelm Hoegner*. [...], pp. 52-58.

⁷ *Ibid.*, pp. 89-94. Hoegner a lui-même raconté l'histoire de sa fuite dans un livre rédigé en Suisse dans les années 1930, mais qui ne parut qu'en 1977 : *Flucht vor Hitler. Erinnerungen an die Kapitulation der ersten deutschen Republik*. Munich : Nymphenburger Verlagshandlung, 1977, surtout pp. 248-260.

association coopérative d'habitation proche des syndicats et du Parti socialiste suisse⁸. Leur tolérance de séjour est prolongée tous les six mois, mais les autorités helvétiques refusent à Hoegner, renvoyé de la fonction publique par les nazis, le droit d'exercer une activité professionnelle, exception faite de quelques recensions et de travaux de traduction⁹. Selon les dispositions de la police fédérale des étrangers, tout engagement politique lui est strictement interdit¹⁰. Un rapport de la police zurichoise précise, à la date du 3 mai 1938, que la famille composée de quatre personnes peut subsister avec les 2800 francs de soutien annuel versé par l'assistance aux réfugiés¹¹. La signification du « pain dur de l'exil », expression imagée qu'utilise le ministre-président de Bavière, n'est donc pas seulement métaphorique...

Déchu de la nationalité allemande par le régime nazi (novembre 1938), Hoegner voit échouer toute tentative d'émigrer vers les États-Unis ou vers d'autres pays, tentatives entreprises sans opiniâtreté, il est vrai, dans la mesure où sa famille préfère rester en Suisse¹². En octobre 1940, la police des étrangers durcit le ton. Elle suggère au Ministère public d'inciter la famille à émigrer vers un pays tiers ou de rentrer

⁸ Kritzer, Peter. *Wilhelm Hoegner*. [...], pp. 95-116. Voir aussi, de Hoegner : *Der schwierige Außenseiter* [...], pp. 141-145

⁹ Schulz, Kristina. *Die Schweiz und die literarischen Flüchtlinge (1933-1945)*. Berlin : Akademie Verlag, 2012, p. 87, pp. 244-45 et p. 260.

¹⁰ Pour le contexte : Hermann Wichers. *Im Kampf gegen Hitler. Deutsche Sozialisten im Schweizer Exil 1933-1940*. Zurich : Chronos, 1994, pp. 46-67.

¹¹ Archives fédérales. Berne, Dossier Hoegner # 1991/243 # 448: Stadtpolizei Zürich an Polizei-Inspektorat Zürich, 03/05/1938, copie. Toujours selon la direction de la police zurichoise, les quatre membres de la famille Hoegner (Wilhelm, né en 1887 ; son épouse Anna, née en 1892 ; sa fille Harimella, née en 1919 ; son fils Harald, né en 1925) ont franchi la frontière de la Confédération le 27 février 1934 près de Buchs SG (*ibid.*, Polizeidirektion ZH an Bundesanwaltschaft, 06/04/1934).

¹² Kritzer, Peter. *Wilhelm Hoegner*. [...], pp. 104-112.

Wilhelm Hoegner à Zurich (1934-1945)

en Allemagne¹³. Dans sa réponse, le parquet souligne que le statut de réfugiés leur a été accordé à juste titre, Hoegner étant un opposant très actif au nazisme, tout en précisant qu'il est « un homme honnête et cultivé, pourtant un social-démocrate fanatique¹⁴ ». La police des étrangers augmente la pression en fixant, dès septembre 1941, un départ au plus tard au 31 juillet 1942¹⁵. Dans ce contexte, l'intervention du président socialiste de la ville de Zurich, Ernst Nobs, futur conseiller fédéral, sauve la famille Hoegner. Nobs intervient en effet en faveur de l'exilé bavarois auprès du chef du Département fédéral de justice et de police, Eduard von Steiger, expliquant que Hoegner pourrait être amené à jouer un rôle politique important en Allemagne après un changement de régime et qu'il serait à même de rendre service à la Suisse¹⁶. Cet argument ne manque pas d'impressionner von Steiger qui se saisit lui-même du dossier. Il peut s'appuyer sur une décision cantonale, les Zurichois demandant que la tolérance de séjour des Hoegner soit prolongée et que le délai de départ soit annulé. Les

¹³ Archives fédérales. Berne, Dossier Hoegner # 1991/243 # 448 : Fremdenpolizei an Bundesanwaltschaft, Berne, 04/10/1940.

¹⁴ *Ibid.*, Bundesanwaltschaft an eidgenössische Fremdenpolizei, Berne, 18/10/1940.

¹⁵ *Ibid.*, Fremdenpolizeiliche Zustimmungsverfügung mit Frist zur Ausreise, Berne, 23/09/1941.

¹⁶ Institut für Zeitgeschichte [=IfZ] Munich, Nachlass Wilhelm Hoegner, ED 120/7, fol. 177 : Ernst Nobs an Bundesrat Von Steiger, copie, Zurich, 09/10/1941 : « Wenn jemals wieder das deutsche Volk einen Wechsel seines Regimes durchführen sollte, so wird Herr Dr. Hoegner, der in der Vollkraft seiner Jahre steht, einer jener Emigranten sein, die berufen sein könnten, ihrem Lande neuerdings in wichtigsten Stellen zu dienen. [...] Ich fürchte, dass unser Land mit einem gar zu rigorosen Vorgehen selbst gegen die bedeutendsten politischen Flüchtlinge sich Chancen und Sympathien verscherzt, über die wir doch alle eines Tages froh sein würden. » Pour l'action politique d'Ernst Nobs : Kästli, Tobias. *Ernst Nobs. Vom Bürgerschreck zum Bundesrat : ein politisches Leben*. Zurich : Orell Füssli, 1995.

autorités fédérales se rangent du côté des autorités zurichoises, à la suite d'une intervention directe du chef de département¹⁷. Le 5 juin 1945, avant de regagner la Bavière, libérée du nazisme, Hoegner rédige une lettre de remerciement à l'adresse d'Eduard von Steiger¹⁸. Le lendemain, une voiture de l'armée américaine le transporte de Zurich à Munich. Quelques mois plus tard, il est nommé ministre-président de Bavière par les autorités d'occupation américaines. L'hypothèse énoncée par Ernst Nobs dans sa lettre au conseiller fédéral, en octobre 1941, s'est réalisée.

Une « école de civisme » : aimer la Suisse, tout de même

Malgré les restrictions matérielles et la pression exercée sur la famille par la police fédérale des étrangers, les Hoegner ont gardé un souvenir convenable de leur exil à Zurich. Dans son autobiographie (1959), Wilhelm Hoegner parle de la paix et du repos que sa famille a trouvé en Suisse, mais il évoque aussi les leçons qu'il y a reçues en matière de civisme et d'esprit politique¹⁹. De ce point de vue, la Suisse est une école de la démocratie où s'apprennent les stratégies de l'apaisement social, contraires à la fureur politique de la dictature totalitaire et de la guerre civile qu'il avait connues en Allemagne et en Autriche. D'après Hoegner, la rationalité politique des Suisses et le haut niveau civilisationnel de la

¹⁷ IfZ Munich, ED 120/ 7, fol. 168 : Aufhebung der Ausreiseverfügung, Berne, 20/01/1942.

¹⁸ *Ibid.*, fol. 184 (copie).

¹⁹ Hoegner, Wilhelm. *Der schwierige Außenseiter* [...], p. 142: « Nach den stürmischen Tagen in Deutschland und Österreich haben wir in der Schweiz Ruhe und Frieden gefunden. Wir lernten einen Staat kennen, der die Spuren seines Ursprungs aus kleinen unabhängigen Gemeinden bis heute nicht abgestreift hat. Das Wesen des Staatsbürgers, besonders des freien Schweizers, der sich seine persönliche Meinung auch durch seine Partei nicht ausreden läßt, erst in Zürich ist es mir aufgegangen. In der Schweiz lernte ich, daß man gute Politik mit Maß und Vernunft und ohne tobende Leidenschaften machen kann. »

Wilhelm Hoegner à Zurich (1934-1945)

société a empêché la population helvétique de comprendre la vraie dimension des crimes nazis et de rendre justice, durant la guerre, aux réfugiés venus d'Allemagne²⁰.

En arrivant sur le sol suisse (février 1934), Hoegner avait l'impression d'appartenir à une « légion vaincue », à deux reprises, par Hitler en Allemagne et par Dollfuss en Autriche. Dans la correspondance qu'il entretient avec les anciens dirigeants socialistes allemands exilés en Tchécoslovaquie et en France, Rudolf Breitscheid notamment, il dresse un bilan très négatif de leurs activités avant 1933 et critique vivement Erhard Auer, l'ancien chef socialiste de Bavière qui aurait complètement échoué face à l'offensive nazie, en 1933²¹. Il se dit accablé de la soumission totale du peuple allemand en général et des ouvriers en particulier au régime hitlérien. À Zurich, il rédige une histoire politique de l'Allemagne de 1919 à 1933, intitulée « La République trahie » qu'il souhaite publier, en 1937, aux Éditions Europa-Verlag (Zurich) d'Emil Oprecht, mais l'éditeur refuse la publication, sachant que sa maison fait déjà l'objet de sanctions économiques allemandes. Le livre ne sortira qu'en 1958, à Munich²². Les analyses auxquelles se livre Hoegner

²⁰ *Ibid.*, p. 146 : « Die Schweizer, rechtschaffene Bürger eines Rechtsstaates, konnten die in den Büchern dargestellten Verbrechen der Nationalsozialisten nicht glauben. Es ging ihnen nicht in den Kopf, daß solche Greuel noch im zwanzigsten Jahrhundert möglich sein sollten. Erst gegen Ende des Weltkrieges, als die Lichtbilder von den Leichenhaufen in den Konzentrationslagern erschienen, wachten die Schweizer aus ihrem blinden Vertrauen auf die Güte der Menschen auf. Um so größer war dann die Erbitterung über die Schändung der abendländischen Kultur durch die Nationalsozialisten. In dieser Zeit tat man gut daran, in der Straßenbahn nicht hochdeutsch zu sprechen. »

²¹ Kritzer, Peter. *Wilhelm Hoegner*. [...], pp. 113-121.

²² *Ibid.*, pp. 121-129 ; Wilhelm Hoegner, *Die verratene Republik. Geschichte der deutschen Gegenrevolution*. Munich : Isar-Verlag, 1958, p. 7 : « Die Schweiz, in der ich mich als politisch Verfolgter von 1934 bis 1945 aufhielt, hatte einen zu kleinen Leserkreis, um die Herausgabe eines so umfangreichen Werkes zu ermöglichen. » Voir aussi : Stahlberger,

sont teintées de désespoir. Il a compris, dès 1934, que seule la destruction totale de l'Allemagne hitlérienne pourrait délivrer l'Europe de son régime national-socialiste. Il rejette les théories marxistes puisque, pour lui, les facteurs culturels sont aussi importants que les conditions socio-économiques²³. Dans son esprit, la fin de la guerre n'amènerait pas la fin du capitalisme, mais plutôt une Europe fédérale dont le modèle serait la Confédération suisse²⁴. Les Hoegner, bons locuteurs du dialecte zurichois, ont pleinement investi l'espace helvétique. Ils ont même adopté les mythes politiques répandus en Suisse, pendant la guerre. Dans son autobiographie, Hoegner raconte que le conseiller fédéral Marcel Pilet-Golaz voulut mettre la Suisse à l'heure des dictatures, mais le Général s'y opposa fermement. Henri Guisan fédéra l'armée autour de l'idée de la défense acharnée de l'indépendance suisse contre toute compromission avec les dictateurs. Finalement, le « bon » Général l'emporta contre le « méchant » Conseiller fédéral et la démocratie helvétique sortit indemne de l'épreuve historique²⁵. Finalement, ces exilés bavarois se sont

Peter. *Der Zürcher Verleger Emil Oprecht und die deutsche politische Emigration 1933-1945*. Zurich : Europa-Verlag, 1970.

²³ Hoegner, Wilhelm. *Der schwierige Außenseiter* [...], p. 149 : « Ich selbst war nie ein waschechter Marxist gewesen. Schon früh hatte mir eingeleuchtet, daß neben den gesellschaftlichen Verhältnissen die sittlichen Werte ihren Standort in der Geschichte haben. »

²⁴ *Ibid.*, pp. 159-160 : lettre de Hoegner à l'ancien président du Sénat de Dantzig, Hermann Rauschnig, 9 septembre 1939 : « So scheint mir Ziel und Sinn dieses Hitlerkrieges etwas ganz anderes zu sein : Außer der Befreiung des deutschen Volkes von einer unerträglich grausamen Tyrannei ein großer europäischer Staatenbund, eine Eidgenossenschaft zur Pflege der Güter des Friedens, der Menschlichkeit und des Wohlstandes für alle. In einer solchen Kulturgemeinschaft könnte auch das deutsche Volk, das jetzt vor seinem tiefsten Fall in seiner Geschichte steht, sich wieder erholen! »

²⁵ *Ibid.*, p. 161 : « Vom Hörensagen erfuhren wir, daß der Bundesrat für die Außenpolitik, Pilet-Golaz, für eine Verständigung mit

Wilhelm Hoegner à Zurich (1934-1945)

imprégnés de la rhétorique et de l'imaginaire d'une Suisse résistante, prête à défendre ses valeurs démocratiques contre tout envahisseur.

Après la nomination de Hoegner au poste de ministre-président de Bavière (novembre 1945), Ernst Nobs salue l'« ami de la Suisse », désormais placé à la tête d'un État voisin : « Im schweizerischen Bundesrat freut man sich, Sie an der Spitze des Nachbarstaates zu wissen, in der Gewissheit, dass Sie stets Verständnis und freundschaftliche Gefühle für unser Land bekundet haben²⁶. » En s'adressant à toute la famille Hoegner, le conseiller fédéral exprime l'espoir qu'elle ne tiendra pas rigueur à la Suisse, à cause des rudes épreuves dans leur vie d'émigrés. Face aux pressions allemandes, la Confédération a malheureusement dû faire des concessions, ajoute-t-il²⁷.

Préparer un avenir : repenser la Bavière (et l'Allemagne) en Suisse

Le groupe de travail « Allemagne démocratique » dont Hoegner est l'un des fondateurs et qui reproduit la « coalition de Weimar » de 1919, en réunissant des

Hitlerdeutschland eingetreten sein sollte. Daraufhin versammelte der für die Kriegszeit gewählte schweizerische General Guisan am 1. August 1940 [sic!] auf der Rütliwiese über eintausend Offiziere des Schweizer Heeres. Angeblich hielt er dort eine Ansprache, in der er erklärte, ein Bundesrat, der von Kapitulation spreche, sei entweder vom Feinde bestochen oder nicht mehr Herr seines freien Willens. » Pour la fonction du mythe de l'appel du 25 juillet 1940 dans l'« histoire d'usage » de la Suisse : Marchal, Guy P. *Schweizer Gebrauchsgeschichte. Geschichtsbilder, Mythenbildung und nationale Identität*. Bâle : Schwabe, 1940, pp. 158-159.

²⁶ IfZ Munich, ED 120/7, fol. 79, Berne, 19/11/1945.

²⁷ *Ibid.* : « Ich hoffe sehr, dass Ihr Alle die bittere Zeit der Emigration nicht in allzu schlechter Erinnerung behaltet und der Schweiz nichts nachträgt [sic!]. Die Aufgabe war ja auch bei uns nicht leicht und die Gefährdung, die von Deutschland kam, hat begreiflicherweise viele Schweizer sehr stark beeindruckt und mit Angst erfüllt. »

socialistes, des libéraux et des chrétiens-démocrates, ne voit officiellement le jour qu'en avril 1945. Mais son activité prend racine dans des rencontres, depuis 1941, d'hommes politiques allemands exilés en Suisse, à l'instar de l'ancien chancelier Joseph Wirth et de l'ex-ministre-président de Prusse, Otto Braun²⁸. Depuis 1943, Hoegner est en contact avec l'homme politique badois Wirth, l'un des représentants avant 1933 de l'aile gauche du parti catholique Zentrum, exilé à Lucerne. Ensemble, ils réfléchissent à la restructuration de l'Allemagne après la disparition de Hitler ainsi qu'au rôle des États fédérés. La ville de Lucerne est aussi le lieu d'exil de Michael von Godin, un ancien officier bavarois commandant l'unité de la police qui a ouvert le feu sur les putschistes nazis en 1923. Godin, proche des services américains, établit le contact entre Hoegner et Allen W. Dulles, le chef des services de renseignement américains (OSS) à Berne²⁹. À l'instigation des Américains, Hoegner rédige, depuis 1943, des memoranda sur l'Allemagne adressés à la cellule OSS dirigée par Allen Dulles³⁰.

Cependant, Hoegner doit reconnaître le décalage entre la vision du monde du groupe des émigrés et la réalité allemande³¹. L'impossibilité d'un dialogue entre les émigrés

²⁸ Hörster-Philipp, Ulrike. « Nachkriegskonzeptionen deutscher Politiker im Schweizer Exil. Der Wirt-Braun-Hoegner-Kreis ». In Krohn, Claus-Dieter Krohn/Schumacher, Martin (dir.). *Exil und Neuordnung. Beiträge zur verfassungspolitischen Entwicklung in Deutschland nach 1945*. Düsseldorf: Droste, 2000, pp. 86-112; du même auteur : *Joseph Wirth 1879-1956. Eine politische Biographie*. Paderborn : Schöningh, 1998, p. 587-605 ; Hübener, Kristina. « Nach dem Staatsstreich. Otto Braun im Exil ». In Görtemaker, Manfred (dir.). *Otto Braun. Ein preußischer Demokrat*. Berlin : Bebraverlag, 2014, pp. 145-159.

²⁹ Kritzer, Peter. *Wilhelm Hoegner*. [...], p. 133.

³⁰ Hoegner, Wilhelm. *Der schwierige Außenseiter* [...], pp. 166-173.

³¹ *Ibid.*, p. 165 : « Wir im Ausland machten unsere staatspolitischen Pläne auf Grund der trüben Erfahrungen in der Weimarer Republik und der Erkenntnisse, die wir in einer freien Welt gewonnen hatten, während

Wilhelm Hoegner à Zurich (1934-1945)

et les opposants restés au pays l'intrigue. Cette divergence entre les deux perspectives, celle de l'extérieur et celle de l'intérieur, rend inutile la plupart des réflexions et des propositions issues des différents groupes d'exilés en Suisse. Ses tentatives de prise de contact avec d'anciens camarades demeurés en Allemagne demeurent infructueuses. Par le biais d'une citoyenne suisse qui obtient l'autorisation de rendre visite à sa famille à Munich (1943), il peut renouer des échanges indirects avec Thomas Wimmer, ancien chef local du SPD. Ce dernier lui signale que la proposition de reconstituer clandestinement partis et syndicats lui paraît absurde. D'après lui, il s'avère impossible de miser sur les anciens membres du parti et surtout, il faut se méfier de la jeune génération, endoctrinée par la propagande nazie³². Au final, il s'est avéré impossible d'influer sur le cours des événements en Allemagne, depuis Zurich. Il est donc nécessaire d'attendre l'effondrement total de l'Allemagne hitlérienne.

Dans ces réflexions menées en Suisse, à partir de 1943 notamment, la « conversion au fédéralisme » de l'ancien centraliste Hoegner devient évidente³³, son projet d'une participation démocratique des citoyens au niveau communal, par le biais de votations régulières, prend progressivement forme et son engagement en faveur du mutualisme, contre le socialisme d'État que préconise officiellement le SPD d'avant Godesberg (1959), se précise³⁴. À ses yeux, le fédéralisme s'oppose à la massification au sein

unsere Freunde zu Hause infolge der Absperrung und geistigen Knechtung politisch zurückgeblieben waren und sich gegen jede neue Erkenntnis sperrten. »

³² *Ibid.*, p. 165.

³³ Ritter, Gerhard A. « Wilhelm Hoegner (1887-1980) ». *Arbeiterbewegung und soziale Ideen in Deutschland. Beiträge zur Geschichte des 19. und 20. Jahrhunderts*. Munich : Beck, 1996, pp. 292-311, ici p. 296.

³⁴ Seefried, Elke. « Schweizer Exilerfahrungen in der Verfassungsgesetzgebung Bayerns 1946 ». In Krohn, Claus-Dieter/Schumacher, Martin (dir.). *Exil und Neuordnung*. [...], pp. 113-141, ici pp. 114-125.

des sociétés modernes et permet de stabiliser la démocratie face aux attaques des antidémocrates. En 1945, il exalte le modèle suisse qui a permis que les forces des frontistes et le mouvement potentiellement antidémocratique de Gottlieb Duttweiler, fondateur de l'Alliance des Indépendants (1935), se brisent contre le mur de l'ordre fédéral. Selon lui, le modèle suisse est parvenu à contrebalancer les percées ponctuelles de ces organisations³⁵. Dotée d'une véritable autonomie par rapport au Reich, l'État bavarois aurait pu écraser le mouvement nazi, affirme-t-il en 1947³⁶. Il s'agit donc maintenant de tirer les leçons de l'histoire en donnant un maximum de liberté à la Bavière ressuscitée sur les débris du Reich hitlérien.

Des idées (suisse) à l'épreuve de la réalité (allemande)

Quelques jours après la capitulation du Troisième Reich, Hoegner et Godin rentrent en Bavière, dans une voiture de l'armée américaine. Cependant, à Munich, il faut d'abord attendre la fin des luttes internes entre les courants politiques au sein de l'administration militaire des États-Unis, luttes qui doivent déterminer l'avenir politique de la Bavière. Le ministre-président conservateur Fritz Schäffer que les Américains ont installé au mois de mai 1945, est renvoyé fin septembre³⁷. La voie est libre pour un changement de direction en faveur de la gauche modérée et Wilhelm Hoegner devient le chef d'un gouvernement qui réunit les

³⁵ Ritter, Gerhard A. *Wilhelm Hoegner (1887-1980)*, p. 298. Pour l'Alliance des Indépendants, fondée par le patron de MIGROS, dont la tendance ultralibérale inquiétait le social-démocrate avide de justice sociale qu'était Wilhelm Hoegner : Ramseier, Hans Georg. *Die Entstehung und die Entwicklung des Landesringes der Unabhängigen bis 1943*. Glattbrugg : Chemigraphisches Institut, 1973.

³⁶ Ritter, Gerhard A. *Wilhelm Hoegner (1887-1980)*, pp. 298-299.

³⁷ Henzler, Christoph. *Fritz Schäffer 1945-1967 : Eine biographische Studie über den ersten bayerischen Nachkriegs-Ministerpräsidenten und ersten Finanzminister der Bundesrepublik Deutschland*. Munich : Hans-Seidel-Stiftung, 1994, pp. 148-157.

Wilhelm Hoegner à Zurich (1934-1945)

socialistes, les communistes et la CSU conservatrice. Ce tournant politique est dû aux prises de position des services de renseignement américains, dont Hoegner est très proche, et en particulier de l'un des collaborateurs de l'OSS, l'historien Walter Louis Dorn qui intervient en sa faveur auprès du gouvernement militaire américain en Bavière³⁸. Le principal argument que Dorn avance pour appuyer la nomination de Hoegner est son « objectivité », fondée sur l'expérience de l'exil en Suisse, expérience qui, selon lui, lui permet de voir plus loin que les antinazis ayant survécu à l'hitlérisme en Allemagne³⁹. Des Américains « libéraux », à l'instar de Walter L. Dorn, espèrent de lui un renouveau politique. Dans les jours qui suivent sa nomination, Hoegner se voit surtout investi d'une mission pour lutter contre toute initiative aspirant à la centralisation au sein des zones d'occupation. Il s'oppose aux structures du Länderrat de la zone américaine créé à Stuttgart, en octobre 1945, en se réclamant d'un combat plurisécularisé que la Bavière a mené contre le pouvoir central du Reich : « Bayern führt einen jahrhundertelangen Kampf gegen die Zentralgewalt des

³⁸ Dorn, Walter L. *Inspektionsreisen in der US-Zone. Notizen, Denkschriften und Erinnerungen aus dem Nachlaß*. Édition de Lutz Niethammer. Stuttgart : DVA, 1973, pp. 8-17. Voir aussi : Niethammer, Lutz. « Die amerikanische Besatzungsmacht zwischen Verwaltungstradition und politischen Parteien in Bayern 1945 ». *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte*, 1967, n° 15, pp. 153-210. Pour la familiarité de Hoegner avec le service de renseignement américain : Canoy, Jose R. *The Discreet Charm of the Police State. The Landpolizei and the Transformation of Bavaria 1945-1965*. Leyde : Brill, 2007, p. 63.

³⁹ « His experience as a vitally interested observer of the German scene from across the Swiss border gave him an objectivity which was as necessary as it was rare among former democratic leaders who have survived the Nazi regime » (*Die Protokolle des Bayerischen Ministerrats 1945-1954 : Das Kabinett Hoegner I. 28. September 1945 bis 21. Dezember 1946. Vol. I*. Éd. Karl-Ulrich Gelberg. Munich : Oldenbourg, 1997, p. XXXVII).

Thomas Nicklas

Reichs. Ich muß als Bayer gegen die Schaffung einer neuen Zentralgewalt scharf Stellung nehmen⁴⁰. »

En janvier 1946, le gouvernement militaire américain demande à Hoegner de nommer une commission pour préparer l'élaboration de la future constitution bavaroise. Celle-ci lui permettra de faire valoir les idées politiques qu'il a adoptées pendant son séjour en Suisse. Cette constitution est acceptée par la population lors du référendum du 1^{er} décembre 1946. Les élections parlementaires qui ont lieu à la même date donnent une majorité absolue des sièges à la Diète bavaroise à la CSU. Hoegner doit donc quitter la présidence du conseil, mais il reste ministre de la Justice au sein d'un gouvernement dirigé par le conservateur Hans Ehard, jusqu'au retrait, en 1947, des sociaux-démocrates du pouvoir. Cette rupture du gouvernement de concordance à Munich est considérée par Hoegner comme l'un des grands échecs de sa carrière politique. Le retour en force massif des partis sur la scène allemande lui déplait. Les années 1948/49 verront les pires affrontements entre lui et le parti auquel il appartient. La lutte de l'homme d'État bavarois contre la nouvelle centralisation en Allemagne ne sera pas couronnée de succès. Face aux antagonismes politiques qui refont surface, après la fin de la dictature nazie, Hoegner se souvient dans une lettre envoyée à Ernst Nobs, le 10 décembre 1945, avec une certaine nostalgie des « années instructives » qu'il a passées en Suisse : « Da denke ich oft an die ruhigen Zeiten in der Schweiz, die mich so viel gelehrt und mir so kräftig geholfen hat, die langen Jahre der Verbannung zu überstehen⁴¹. »

Nostalgie de la concordance helvétique, fruit d'une patiente recherche du consensus dans un pays qui a surmonté, quoique difficilement, ses divisions internes ? Hoegner veut, en 1945, doter la Bavière, sinon l'Allemagne toute entière, d'une nouvelle culture politique. Son rôle principal, dans

⁴⁰ *Neuanfang auf Trümmern. Die Tagebücher des Bremer Bürgermeisters Theodor Spitta 1945-1947.* Éd. Ursula Rüttner/Angelika Voß-Louis. Munich : Oldenbourg, 1992, p. 261, n. 202 (citation du 17/10/1945).

⁴¹ IfZ Munich, ED 120/7, fol. 80.

cette Allemagne année zéro, aura été celui d'un « père de la constitution bavaroise »⁴².

La copaternité d'une constitution : Hoegner et Nawiasky

Le 1^{er} mai 1944, l'enseignant de la Haute École de Saint-Gall, expert du droit public, Hans Nawiasky, un émigré qui a enseigné à Munich avant 1933, informe Hoegner qu'il sera de passage à Zurich quelques jours plus tard et qu'il souhaite le rencontrer au Café Huguenin, près de la gare centrale de la ville, afin d'échanger sur le futur ordre politique en Allemagne⁴³. Une étroite collaboration s'établit entre les deux hommes autour de ces questions de droit constitutionnel. Ils conviennent que la Bavière est la « partie la plus saine de l'Allemagne », donc la moins infectée par l'esprit agressif du militarisme⁴⁴. Ils partagent le même

⁴² Voir le titre d'une émission que la télévision bavaroise a consacrée au « père de la constitution bavaroise » le 5 juillet 2011 : <http://www.br.de/br-fernsehen/import/audiovideo/hoegner-verfassung-bayern100.html> (consulté le 26/06/2017). Pour le contexte : Lanzinner Maximilian. *Zwischen Sternenbanner und Bundesadler. Bayern im Wiederaufbau 1945-1958*. Ratisbonne : Pustet, 1996, pp. 30-33 ; Kritzer, Peter. « Wilhelm Hoegner und seine Verfassungspolitik ». In Mehringer, Hartmut. *Von der Klassenbewegung zur Volkspartei. Wegmarken der bayerischen Sozialdemokratie 1892-1992*. Munich : Saur, 1992, pp. 228-236 ; Zimmer, Annette. *Demokratiegründung und Verfassungsgebung in Bayern : die Entstehung der Verfassung des Freistaates Bayern von 1946*. Francfort-sur-le-Main : Peter Lang, 1987.

⁴³ IfZ Munich, ED 120/7, fol. 61 (Saint-Gall, 01/05/1944). Pour la biographie de Nawiasky : Zacher, Hans F. « Hans Nawiasky. Ein Leben für Bundesstaat, Rechtsstaat und Demokratie ». In Spanner, Hans. *Festgabe für Theodor Maunz zum 70. Geburtstag*. Munich : Beck, 1971, pp. 477-505.

⁴⁴ Hoegner Wilhelm. « Professor Dr. Hans Nawiasky und die Bayerische Verfassung von 1946 ». In *Staat und Wirtschaft. Beiträge zum Problem der Einwirkung des Staates auf die Wirtschaft. Festgabe zum*

objectif : implanter la « démocratie vivante de la Suisse » en Bavière, par le biais d'une constitution qui s'inspire largement du modèle helvétique⁴⁵. Mandaté par les Américains pour convoquer un conseil constituant, à Munich, le ministre-président fait en sorte que Hans Nawiasky soit associé aux travaux de cet organisme en tant qu'expert externe⁴⁶. Le professeur saint-gallois fait d'importants efforts pour expliquer aux Allemands la spécificité du droit constitutionnel suisse et les mérites du système politique de la Confédération⁴⁷. Pour lui, la démocratie directe représente un idéal dont la Suisse s'est rapprochée à tous les égards, mais qui rencontre toujours de nombreux obstacles en Allemagne⁴⁸.

Dans les délibérations de la commission préparant les travaux de l'assemblée constituante de Bavière, au printemps 1946, Nawiasky plaide en faveur d'une séparation nette entre l'exécutif et le législatif, pour une large autonomie des communes et la participation directe des citoyens à la législation, par le biais de votations régulières, ainsi que pour l'élection des magistrats⁴⁹. Son projet de doter la Bavière d'un chef d'État, à l'instar du président de la Confédération suisse, qui symboliserait son indépendance et son caractère étatique,

70. *Geburtstag von Hans Nawiasky*. Einsiedeln : Benziger, 1950, pp. 1-32, ici p. 16.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ Seefried, Elke. *Schweizer Exilerfahrungen [...]*, pp. 125-131.

⁴⁷ Nawiasky, Hans. *Die Demokratie in der Schweiz*. Munich : Isar-Verlag, 1951.

⁴⁸ Nawiasky, Hans. « Von der unmittelbaren Demokratie. Die Bereitschaft der Schweiz – die Zurückhaltung in Deutschland ». *Demokratie und Rechtsstaat. Festgabe zum 60. Geburtstag von Zaccaria Giacometti* (26.9.1953). Zurich : Polygraphischer Verlag, 1953, pp. 195-202.

⁴⁹ Seefried, Elke. *Schweizer Exilerfahrungen [...]*, pp. 128-129.

Wilhelm Hoegner à Zurich (1934-1945)

n'obtient pas l'aval des partis politiques. Les sociaux-démocrates, notamment, s'y opposent fermement⁵⁰.

Les réflexions de Hoegner lui-même tournent autour de l'idée d'une démocratie capable de se défendre contre ses ennemis de l'intérieur (ce qu'il nomme une « *wehrhafte Demokratie* »). En 1931, il s'était déjà interrogé sur la façon de protéger le système démocratique contre les forces politiques utilisant les libertés dont ils disposent afin de le détruire⁵¹. Il s'était référé aux idées d'un historien bâlois, Adolf Gasser, qui avait désigné le fédéralisme et la liberté communale comme le fondement d'une Europe démocratique et prête à s'unir⁵². Selon Gasser, l'autonomie locale représente le rempart le plus sûr des démocraties. Hoegner partage complètement cette idée⁵³. Il essaie de doter les communes bavaroises d'un maximum de compétences et de démocratiser leur organisation, d'abord dans le cadre de la constitution de 1946, puis de la législation bavaroise sur les communes (*Gemeindeordnung*) de 1951. Cette importante loi est entérinée par Wilhelm Hoegner, ministre de l'Intérieur au sein d'une coalition CSU/SPD, à partir de 1950⁵⁴.

⁵⁰ Ce projet a déjà été préconisé par les conservateurs bavarois avant 1933 : Mennekes, Friedhelm. *Die Republik als Herausforderung. Konservatives Denken in Bayern zwischen Weimarer Republik und antidemokratischer Reaktion (1918-1925)*. Berlin : Duncker & Humblot, 1972, p. 107.

⁵¹ Hoegner, Wilhelm. *Lehrbuch des Bayerischen Verfassungsrechts*. Munich : Bayerischer Schulbuchverlag, 1949, p. 3.

⁵² Gasser, Adolf. *L'autonomie communale et la reconstruction de l'Europe. Principes d'une interprétation éthique de l'histoire*. Paris : Zeluck, 1946.

⁵³ Hoegner, Wilhelm. *Lehrbuch des Bayerischen Verfassungsrechts*, p. 37.

⁵⁴ Kritzer, Peter. *Wilhelm Hoegner*. [...], pp. 310-313.

Conclusion

Pour mettre en relief la fécondité du moment suisse dans la trajectoire de l'homme politique Hoegner, d'une manière à la fois anecdotique et essentielle, il peut être également évoqué le droit de libre accès aux espaces naturels. Ce principe, inscrit dans le droit helvétique, qui garantit à chacun selon l'article 699 du Code civil suisse l'accès libre aux espaces naturels. La même disposition figure, grâce à l'intervention de Hoegner, dans l'article 141 (3) de la constitution bavaroise. L'homme d'État qui aimait se reposer en faisant de longues randonnées dans les paysages de la Haute-Bavière y tenait beaucoup, à titre personnel⁵⁵. Son séjour en Suisse et l'étude du Code civil helvétique lui ont inspiré cette idée de liberté aux citoyens en quête de repos et des beautés de la nature.

Enfin, la législation populaire (initiative populaire, référendum) que Hoegner et Nawiasky ont préconisée lors des débats sur la constitution de 1946 doit beaucoup au modèle suisse, plus particulièrement à la constitution cantonale zurichoise de 1869. Ces éléments de démocratie directe qui ne correspondaient pas à la tradition constitutionnelle des États de l'Allemagne du Sud (Bavière, Wurtemberg et Bade), mettant depuis le XIX^e siècle l'accent sur la représentation parlementaire, n'ont été appliqués dans la pratique constitutionnelle qu'avec un certain retard. La première initiative populaire qui aboutit à un référendum n'est lancée qu'en 1967. Peut-on parler d'un élément étranger, helvétique, dans la vie politique bavaroise ? L'apprentissage de la vie politique suisse n'a-t-il pas permis à Wilhelm Hoegner de devancer l'évolution de la société allemande d'une vingtaine d'années ?

⁵⁵ Hoegner, Wilhelm. *Lehrbuch des Bayerischen Verfassungsrechts*, p. 170.